Observatoire de l'environnement
en Nouvelle-Calédonie

LA STANDARDISATION DES DONNEES DE CAPTURE

Date : octobre 2010

Auteur : Manuel DUCROCQ

ZoNéCo
PROGRAMME D'ÉVALUATION DES RESSOURCES MARINES DE LA ZONE ÉCONOMIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

La standardisation de la collecte des données de capture

Une étape incontournable pour la gestion durable des ressources marines côtières

LE CADRE INSTITUTIONNEL

L'organisation institutionnelle de la Nouvelle Calédonie
résulte des accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998)

3 Provinces,
Une gestion partagée de l'espace maritime

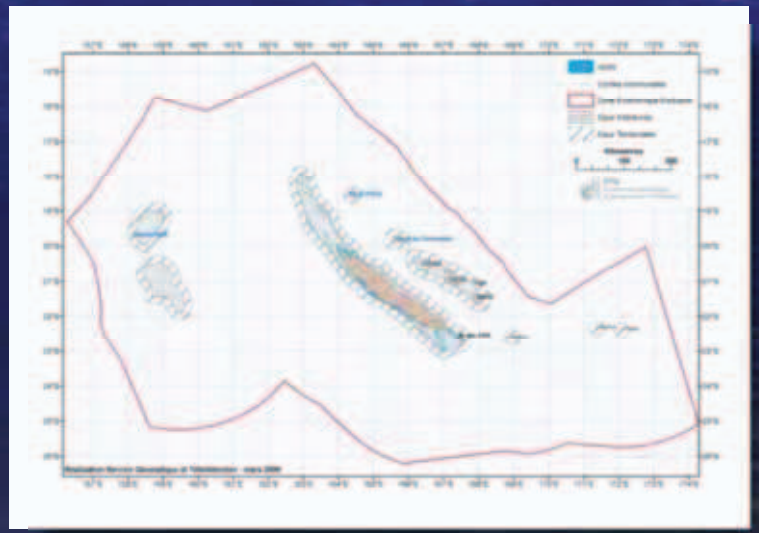

Les Provinces sont compétentes en termes d'exploitation et de gestion de leurs ressources marines (eaux territoriales)

Le Constat de Départ

- Les Provinces :
  - définissent les orientations en termes de développement économique du secteur pêche.
  - Elaborent la règlementation de l'activité
  - Effectuent le suivi du secteur

- La Nouvelle Calédonie:
  - Effectue annuellement une synthèse de l'ensemble des données provinciales

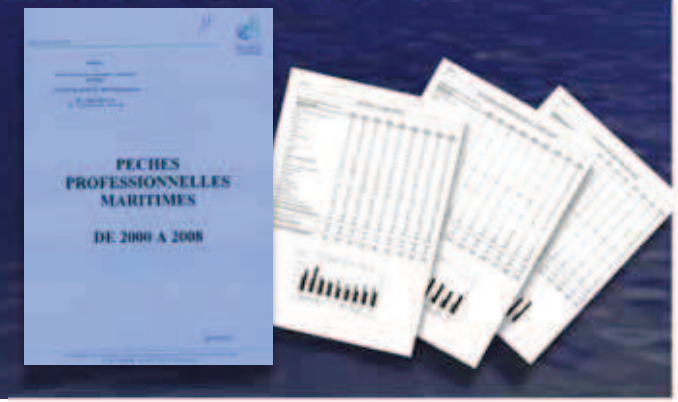

La Problématique

Absence de référentiel taxonomique commun

- -Possibilités d'erreur
- -Manque de précision
- -Obligation de simplification
- -Sous utilisation de la puissance statistique
- -Echanges d'informations rendus difficiles

Tazard

Vivaneaux

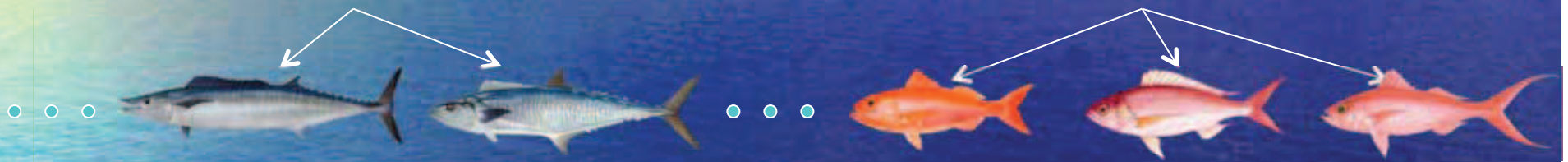

Acanthocybium solandrii *Scomberomorus commerson* *Etelis carbunculus* *Pristipomoïdes filamentosus* *Etelis coruscans*

Le Projet de Base de données

Objectif de la démarche:

- Faciliter la compilation annuelle des données par le SMMPM
- Permettre l'échange de données non nominatives entre les Provinces
- Faciliter l'analyse des données et la productions de rapports.

La réalisation du cahier des charges

Confiée à la CPS sous la responsabilité de Franck MAGRON

1- Phase d'audit des systèmes de collecte existants dans chaque Province:

1 – Les données collectées sont similaires
2 – La gestion informatique est différente
3 – Les données de référence ne sont pas toujours identiques
4 – L'export des données vers le SMMPM n'est pas standardisé.

2- Réunions de concertation avec les services techniques provinciaux:

1 – identifier l'ensemble des informations à collecter, leur niveau de détail
2 – Définir les informations à compiler à destination du SMMPM
3 – Lister les analyses souhaitées en sortie de base
4 – formaliser les clés de référence

3 – Rédaction d'un cahier des charges complet

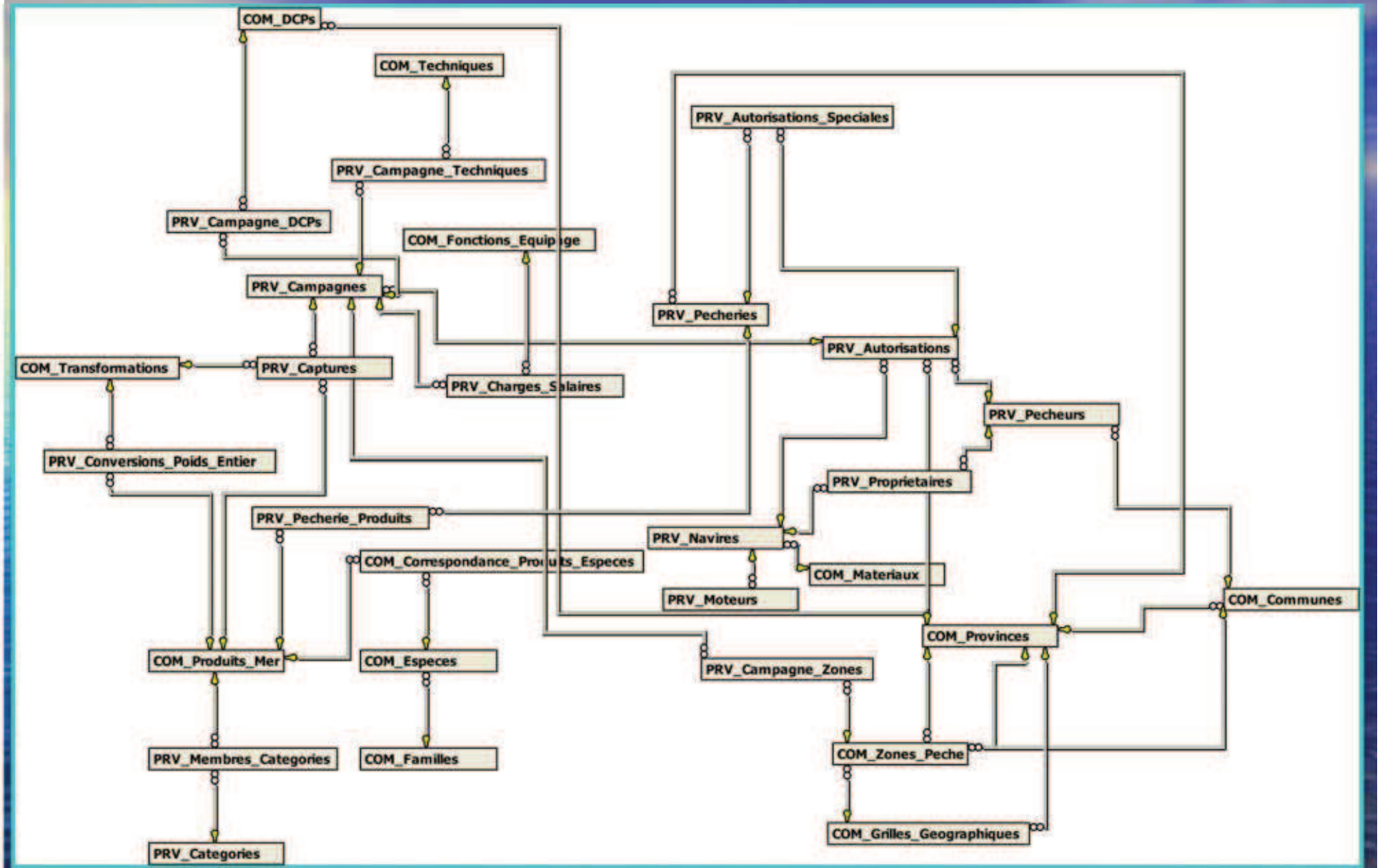

L'EXEMPLE DE BIP BIP

Base d'Information des Pêches

Développée par les services de la Province Sud (DAFI et DDR)
Sous la coordination de Bernard FAO

-Saisie des autorisations de pêche
-Saisie en routine des campagnes de pêche
-Import des flottes, permis et visites de sécurité
-Export des statistiques pour le SMMPM
-Analyses statistiques

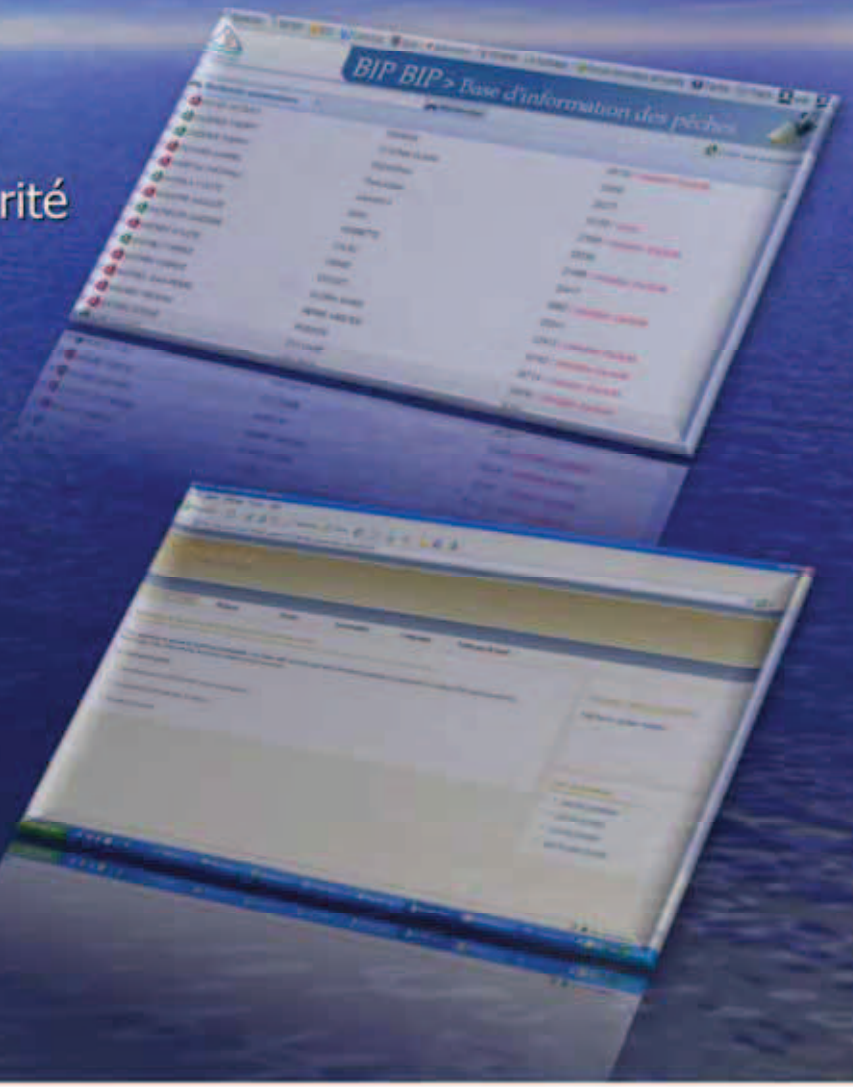

Une démarche identique a été engagée par les Provinces Nord et Iles et devrait aboutir courant 2011 à des applications similaires et compatibles entre elles.

Architecture logicielle

4 modules distincts:

1- Module autorisations: écran de saisie aboutissant à la génération de l'autorisation de pêche provinciale

2- Module campagne: écran de saisie des cahiers de pêche par sortie en mer

3- Module statistiques: écrans d'export et d'édition de statistiques définis dans le cahier des charges

4- Modules paramètres: écrans d'ajout, de modification, suppression, import/export des paramètres communs

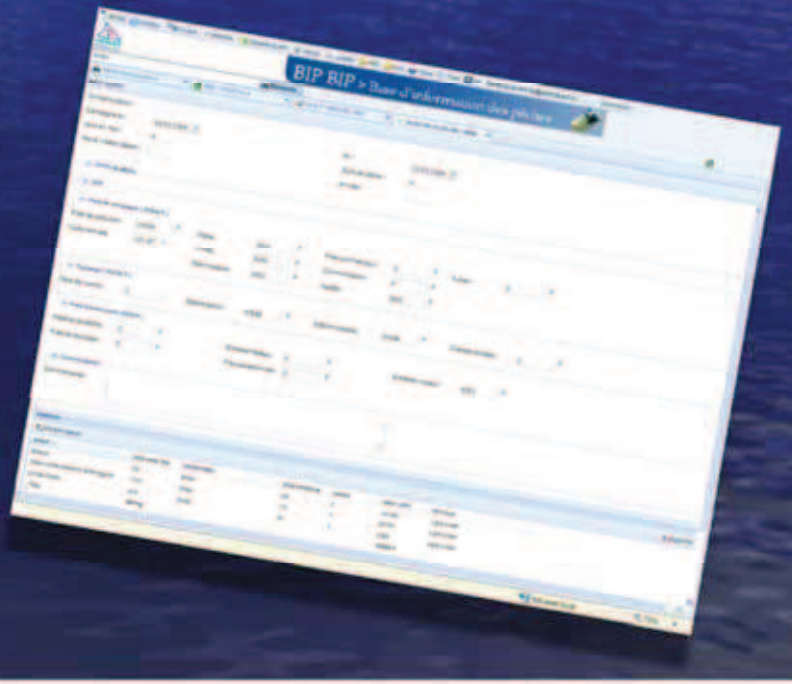

Etat d'avancement

Les données historiques sont saisies:

- période : 1992 à ce jour
-22 800 fiches de pêche
-500 000 saisies

Les campagnes de pêches sont saisies en routine

Un panel de requêtes et de rapports a été pré-établi :

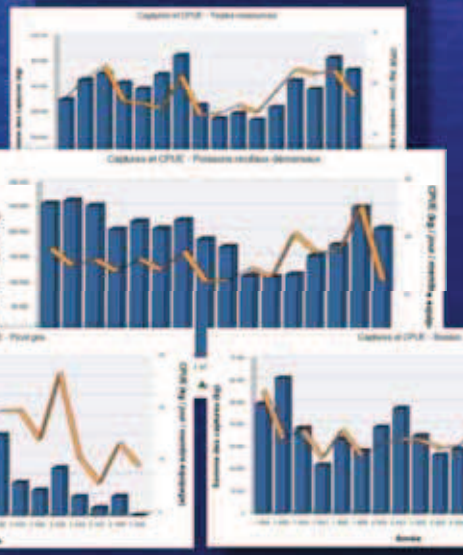

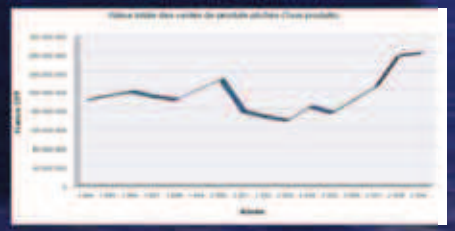

Suivi de l'activité

Suivi des captures, CPUE

Suivi économique

Gestionnaires et professionnels

Perspectives

La quantité de données stockées au sein de Bip-Bip représente une source d'informations qui permet d'envisager de nombreuses analyses du secteur de la pêche côtière.

Suivi des ressources exploitées:

* par espèce
* par groupe d'espèce
* par saison
* par zone géographique
* par engin
* par pêcheur

Suivi du secteur économique:

* par zone géographique
* par type d'activité
* par saison
* par pêcheur
* ...

Evolution de la production annuelle de vivaneaux

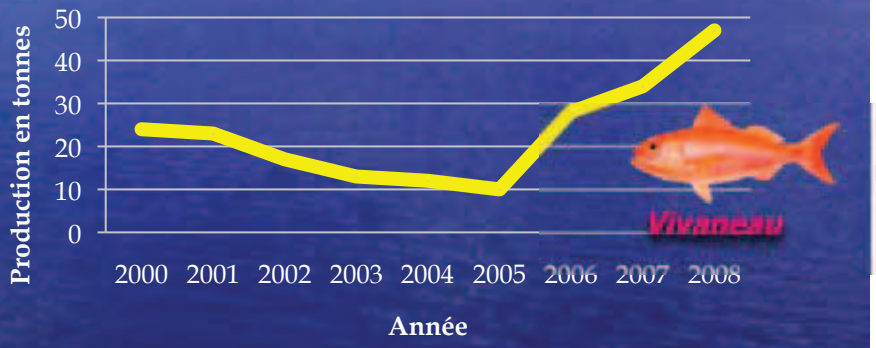

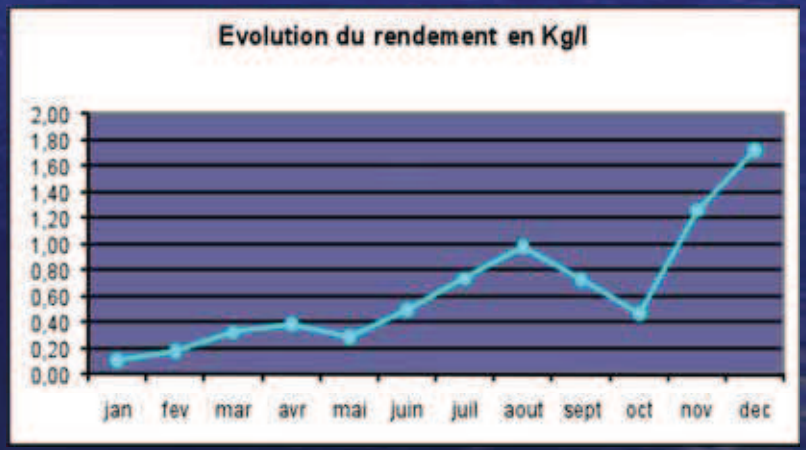

Avertissement : les informations source qui alimentent la base de données proviennent des fiches déclaratives fournies pas les pêcheurs.

– L'analyse de la base de données

– Le couplage de la base à une grille de localisation géo référencée

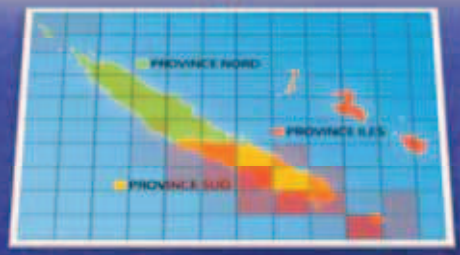

Indicateurs à destination des gestionnaires.

Ces indicateurs seront utilisés pour la production de rapports circonstanciés à destination des décideurs. Ils devraient concourir au développement durable de la pêche côtière tant du point de vue économique que de la ressource

Une démarche initiée en 2008, une volonté d'aboutir

+ Jeter une regard nouveau sur la collecte des données

+ Standardiser l'hébergement de données historiques de captures,

+ Permettre l'analyse complète de chaque pêcherie

+ Initier un suivi pérenne de l'activité économique et de la ressource

+ Effectuer un focus sur les prélèvements effectués par les professionnels dans les zones classées au patrimoine mondial.

Mettre en œuvre un outil performant de suivi de la pêche côtière générateurs d'indicateurs fiables pour la gestion durable des ressources marines dans les provinces et en Nouvelle Calédonie.